CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE REIMS

LMF/LL/RC/2026-147

Décision portant attribution de compétences et délégation de signature

La Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims,

- *VU le Code de la santé publique, et notamment les articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35 ;*
- *VU le Décret du 26 août 2021 portant nomination de Madame Laetitia MICAELLI-FLENDER en qualité de Directrice Générale du Centre Hospitalier Universitaire de Reims.*

Décide :

Article 1 : Les cadres supérieurs de santé et faisant-fonction dont la liste figure à l'article 2 ci-après ont compétence, en qualité de représentant de l'autorité investie du pouvoir de nomination, pour viser les comptes-rendus des évaluations individuelles établis par le supérieur hiérarchique direct et procéder le cas échéant à des observations pour tous les personnels placés sous leur autorité.

Article 2 : Les cadres supérieurs de santé et faisant-fonction bénéficiaires de la présente décision sont, à compter du 01/06/2026 :

- Madame Christelle BAUDESSON, PÔLE NEUROSCIENCES TÊTE-COU ET DOULEUR
- Madame Natacha BEAUDEVIN, DIRECTION DES SOINS INFIRMIERS, DE RÉEDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES
- Monsieur Matthieu CABY, PÔLE IMAGERIE
- Madame Isabelle DALIGAULT, PÔLE FEMME-PARENTS-ENFANT
- Madame Carole ETIENNOT, PÔLE EHPAD/USLD
- Madame Christelle COMTE, PÔLE MÉDECINE BUCCO-DENTAIRE
- Madame Sylvette KHAZNADJI, PÔLE DIGESTIF / UROLOGIE / NÉPHROLOGIE / ENDOCRINOLOGIE
- Madame Julie HUBERT, PÔLE BIOLOGIE MÉDICALE ET PATHOLOGIE
- Madame Christelle LORIN, PÔLE THORACIQUE CARDIO-VASCULAIRE RÉANIMATION
- Madame Virginie MONCUY, PÔLE INTERVENTIONNEL / COORDINATION HOSPITALIÈRE / AMBULATOIRE / ANESTHÉSIE / RÉANIMATION
- Madame Emmanuelle RACLOT, PÔLE INTERVENTIONNEL / COORDINATION HOSPITALIÈRE / AMBULATOIRE / ANESTHÉSIE / RÉANIMATION
- Madame Sandrine RIEGER, PÔLE LOCOMOTEUR
- Madame Virginie ROULEAUD, PÔLE URGENCES ET SOINS NON PROGRAMMÉS
- Madame Delphine SALZARD, PÔLE PHARMACIE-PHARMACOVIGILANCE
- Madame Sophie TRICHOT, PÔLE AUTONOMIE ET SANTÉ
- Madame Clotilde GUCCIONE, PÔLE AUTONOMIE ET SANTÉ
- Madame Isabelle MESSIEUX, PÔLE FEMME-PARENTS-ENFANT
- Madame Justine BERGER, PÔLE EHPAD/USLD
- Madame Delphine MULLER, PÔLE MÉDECINES

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à :

Madame la Directrice Générale du C. H. U. de Reims

45, Rue Cognacq-Jay
51092 Reims Cedex

Article 3 : La présente décision abroge et remplace toute décision antérieure de même nature. Elle sera communiquée au Conseil de Surveillance et fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'établissement et au bulletin des actes administratifs de la préfecture du département.

Reims, le 1er juin 2026

La Directrice Générale

Laetitia MICAELLI-FLENDER